

Équipe : AS MONACO Bonnets **B**  
 TEMPS MORT / PERIODE   /

RÉSULTAT **B**   
 FINAL : **N**

COMPÉTITION : U14 Garçons Excellence  
 LIEU : Monaco  
 DATE : 06/04/2025 HEURE : 14h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION  
**RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO**

SECRÉTAIRE : ..... IUF N° : ..... CHRONO : ..... IUF N° : .....  
 SECRÉTAIRE : ..... IUF N° : ..... 30' / 20' : ..... IUF N° : .....  
 JUGE DE BUT : ..... IUF N° : ..... JUGE DE BUT : ..... IUF N° : .....

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
			ENTRAÎNEUR		
			ENTRAÎNEUR ADJOINT		
			SUPPLÉANT		

Code	Période	Code	Période	Code	Période
RÉSULTAT			B	N	
1ère PÉRIODE					
2e PÉRIODE					
3e PÉRIODE					
4e PÉRIODE					
PÉNALTY					

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

Équipe : MONTPELLIER WP Bonnets **N**  
 TEMPS MORT / PERIODE   /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
			ENTRAÎNEUR		
			ENTRAÎNEUR ADJOINT		
			SUPPLÉANT		

Code	Période	Code	Période	Code	Période

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
DÉLÉGUÉ BLANC			
DÉLÉGUÉ NOIR			
ARBITRE			
ARBITRE			
DÉLÉGUÉ F.F.N			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

**Codes** : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty  
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.  
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort  
 CJE = Carton Jaune (Equipe) / CR = Carton Rouge

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.